

L'Ami du Colon

Alex. Héroux

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 25 JANVIER 1907

VOL. I—No 34

Nos Chemins de Fer

À quand l'extension vers la Lièvre ?

Ainsi que nous le disions l'autre semaine, la délégation des cantons de la Lièvre et de la Kiamika, pour s'opposer à l'extension des délais de la Cie de C. F. de Colonisation du Nord, a été bien reçue dans la capitale fédérale. Cette délégation se composait de MM. les curés Lemonde, Génier et Cadieux, de MM. Touchette, Alix, Paré, Trudeau, Lafontaine, du district intéressé. M. Major, notre ancien député provincial, a bien voulu accompagner les délégués, et c'est M. Bourassa, notre député fédéral, qui les a présentés au Premier Ministre.

Un premier point s'est soulevé, dans la discussion très amicale qui eut lieu, pour savoir si la charte de la compagnie n'était pas déjà périmée, et s'il ne s'agissait point plutôt de la faire revivre entièrement que de la faire prolonger. M. Bourassa croyait à la péremption ; M. Major soutint l'opinion contraire, et s'appuyant d'une déclaration écrite de M. Foran, le propre rédacteur de cette charte, fit triompher son sentiment.

Il fallut bien ensuite admettre que la prolongation de validité de la dite charte est une mesure inévitable, vu que cette charte expire le 15 mai prochain, et que la construction avant cette date est une impossibilité matérielle absolue.

Avisés par M. Major et approuvés par M. Bourassa, les délégués consentirent alors à ce qu'une extension de cinq ans, si elle est réclamée comme indispensable, soit accordée à la Cie, pour sa charte entière, du lac Nominique au lac Témiscamingue, mais cela, "à la condition sine qua non que le tronçon Nominique-Rapide de l'Original soit commencé dans les trois mois et terminé dans les dix-huit mois de la sanction de l'acte d'extension." Quelques-uns des délégués soulevèrent certaines objections contre ce proviso qu'ils trouvaient trop draconien ; MM. Génier et Cadieux furent même d'avis que le Pacifique Canadien, le véritable intéressé, sous le cache-nez de C. de Ch. de fer de C. du Nord, n'accepterait point cette condition et préférerait abandonner la charte. M. Major, la carte en mains, n'eut pas de peine à leur démontrer que le Pacifique avait un intérêt primordial à ne point lâcher cette bonne charte, qui lui assure un tracé beaucoup plus court, pour sa ligne transcontinentale, entre les Grands Lacs et Québec, en prévision de la concurrence prochaine à soutenir contre le Nord Canadien et le Grand Tronc Pacifique. Sir Wilfrid Laurier admit volontiers cette manière de voir. M. Major est même d'avis que si, contre toute vraisemblance, le Pacifique renonçait à la charte, à cause de ces charges, il ne serait point difficile de trouver une nouvelle compagnie pour en assumer le bénéfice. Le gouvernement provincial lui-même pourrait peut-être devenir cet entrepreneur, et y trouver tout autant de profits, un jour prochain, que celui d'Ontario avec son chemin de fer du Témiscamingue et du Nord d'Ontario.

Tous se rallièrent, en fin de compte, à la démonstration faite, et sir Wilfrid Laurier dit qu'il désirait connaître "ce qu'en pense le député de Labelle". M. Bourassa sut galamment dévier le trait, en affirmant sans hésitation, qu'il en pense exactement ce qu'en pensent ses électeurs de cette section du comté. Ce chemin de fer paraît indispensable à l'avenir de ce district, où se trouvent des terres qu'il faut ranger parmi les plus belles de la province de Québec, déclare nettement M. Bourassa. Il ajoute qu'il tenait de MM. Ussher et Shaughnessy eux-mêmes que leur embranchement de Nominique est le plus payant de tout le réseau dans Ontario et Québec ; qu'il ne pouvait y avoir de bonnes raisons de ne point développer jusqu'à la Lièvre une ligne aussi rémunératrice.

Après l'avoir écouté avec intérêt, Sir Wilfrid Laurier aurait dit aux délégués, d'un air entendu : " Eh !

bien, messieurs, il me plaît de vous affirmer que, pour la première fois depuis assez longtemps, le député de Labelle et le Premier Ministre du Canada sont pleinement d'accord ! Je vous promets mon concours entier pour assurer le succès de vos revendications ! "

Espérons que cette bonne parole signifie le triomphe certain de la cause justement chère aux colons de la Kiamika et de la Lièvre.

Pourvu qu'on n'aille point compromettre cette cause par d'indiscrètes démarches auprès de Sir Thomas Shaughnessy, pour le prier d'accepter le proviso signalé et de s'y soumettre, avec sa compagnie. Il a été officiellement question d'une nouvelle délégation en ce sens. Souhaitons qu'elle n'ait pas lieu, pour donner occasion au Pacifique Canadien de soulever de fâcheuses objections, ou même favoriser, en leur dessein, des intérêts contraires à l'extension de la ligne, et s'y prendre de façon à rejeter ensuite le blâme et la responsabilité sur les larges épaules du Pacifique. Qu'on laisse donc la nouvelle charte conditionnelle devenir d'abord la loi du pays et l'on verra bien le Pacifique s'y conformer de bonne grâce.

Un service à ne pas négliger

Dans le discours du Trône qui vient d'être lu, à Québec, pour l'ouverture de la session actuelle de notre Législature provinciale, nous avons remarqué avec peine qu'il n'est aucunement question de la colonisation. Or, la colonisation, en notre province, c'est le service vital par excellence, avec l'instruction publique, et même avant. Il importe plus, en effet, à notre sens, de nous emparer du sol, dans ces immenses territoires, encore vierges, de notre province, et de le mettre en valeur ; d'y implanter et d'y développer solidement de vigoureuses populations, capables de perpétuer nos traditions françaises et catholiques, qu'il ne presse d'intensifier la culture technique ou commerciale d'une race qu'on ne se préoccuperait point d'accroître ni de fortifier, sur le terrain géographique et national.

Cela ne veut pas dire que nous blâmons le gouvernement de ce qu'il se propose de faire pour la fondation d'écoles techniques, aussi bien que d'une faculté des hautes études commerciales. Nous trouvons, au contraire, cette initiative très louable, et nous n'avons pas attendu aujourd'hui pour en témoigner. Mais nous sommes d'avis que les énergies dépensées en ce sens ne sauraient le justifier de ne point faire tout ce qu'il doit pour imprimer un vigoureux élan au service essentiel de la colonisation de nos terres publiques.

Sans doute, la revendication de nos droits imprescriptibles à la possession des territoires de l'Ungava et de la Baie d'Hudson, à l'est, jusqu'au Labrador inclusivement, est un bon mouvement, qui peut compter au crédit de la colonisation, ainsi que s'est habilement efforcé de le faire valoir M. le député Gauthier, de L'Assomption, en proposant l'adresse en réponse au discours du Trône. Nous en félicitons de bon cœur le gouvernement, qui annonce l'adoption d'une politique que nous préconisons il y a déjà plus de trois mois. Cependant, c'est bien loin d'être suffisant pour répondre à ce que la saine opinion publique, celle qui constate et qui voit venir,

doit attendre et attend, d'un gouvernement fort et patriotique, en faveur du service primordial de la colonisation.

Si l'on nous demande de définir avec plus de précision le rôle que nous attribuons à l'Etat, ce que nous espérons de lui, en pareilles matières, nous ne le saurions mieux faire qu'en empruntant les formules de l'un de nos hommes publics les plus connaisseurs, sur ce chapitre, l'honorable M. G. A. Nantel, ancien ministre des terres de la Couronne, aujourd'hui rédacteur à la Presse, organe très sympathique au régime actuel.

M. Nantel posait, au mois d'octobre 1901, dans son journal d'alors, la Nation, à propos de colonisation, quelques préceptes, qui sont toujours d'actualité, et que nous proposons volontiers à la méditation de nos gouvernants actuels. En voici les principaux passages :

LA FONCTION PRINCIPALE DE L'ETAT est de garder chez lui et de faire se multiplier la famille de ses habitants.

"La colonisation, dans toute politique éclairée, est l'une des principales fonctions d'un gouvernement. Que l'on remonte aux temps anciens des Tyriens, des Grecs ou des Romains, ou que l'on s'arrête à l'Angleterre, dès le 16ième siècle, à la Hollande d'avant, et à la France moderne, on restera d'accord sur ce fait historique et économique dont on ne semble pas se douter en certains quartiers.

"Chez nous, on en a fait l'affaire des pauvres diables ne sachant où se diriger et se mettant au service de quelque prêtre dévoué, ayant cœur de patriote, de quelque apôtre désintéressé et ennemi du repos, décidé à tout pour doter la religion et la patrie de nouvelles paroisses, de nouveaux cantons ou des Canadiens, des Franco-canadiens généralement, catholiques aussi, des citoyens à mœurs robustes et fécondes, succédant à nos grandes forêts de pins, d'érables ou de sapins.

"Des arpentages, quand et où les mesureurs-arpenteurs, partisans, en avaient besoin, plutôt que le colon ; des chemins à peine, et trop souvent quand bien des défricheurs avaient eu le temps de se décourager ; heureusement, la chapelle, aussitôt que possible, bâtie par la charité des prêtres ou les aumônes publiques, retenait la brave population et formait le noyau de la paroisse contre lequel—nouvelle pierre fondamentale—aucun pouvoir ne peut prévaloir.

"Voilà la colonisation dans les Bois-Francs, dans les Royaumes de Saguenay et du curé Labelle.

"Hébert, Racine, Charretier, Labelle, pour ne parler que des morts, voilà les initiateurs de notre primitive colonisation, ceux qui ont lancé notre peuple s'épuisant sur de vieilles terres stériles ou trop exigües, dans ces régions nouvelles où la forêt vierge et immense, par son seul aspect de placide majesté, infuse le courage indomptable, et crée des espoirs d'avenir qui soutiennent contre les défaillances des longs isolements.

"Qu'ont demandé ces véritables constructeurs de l'édifice national reposant sur la paroisse comme base inébranlable ?

"Nous allons l'énumérer en peu de lignes, sauf à ajouter ce que requièrent de l'état les exigences modernes créées pour la construction des chemins de fer, l'ouverture des territoires plus avantageés par la nature que les nôtres, et, généralement, par la compétition acharnée que nous font les Etats et Provinces limitrophes à la province de Québec :

"1o Délimitation bien précise des terres offertes en vente au colon, c'est-à-dire des arpentages.

pour le colon, de se procurer ses titres d'occupation provisoire sur lesquels seront basés ses titres de propriété absolue.

"3o Facilités de communication avec les marchés et par ailleurs, avec le monde civilisé, les parents et amis.

"4o. Aussitôt que possible, une chapelle que l'autorité ecclésiastique, disons-le hautement, n'a jamais tardé à construire et à faire desservir, aussitôt la petite colonie suffisamment peuplée.

"A ces conditions essentielles, requises par nos premiers colonisateurs, viennent s'ajouter deux exigences qu'il est indispensable de reconnaître, si nous voulons coloniser à la façon contemporaine, à la manière des Américains et des Ontariens, nos plus redoutables concurrents, je dis : l'école à côté de la chapelle, pour commencer, puis dans chaque rang ou double rang d'habitations où se trouveraient au moins vingt enfants en état de la fréquenter ; et 2o le chemin de fer, aussi indispensable, de nos jours, qu'il était la voie carrossable d'il y a vingt ans.

"A part la chapelle, aussi nécessaire au Franco-canadien et surtout à sa courageuse épouse, que l'air est à l'oiseau pour voler, et l'eau au poisson pour nager, tout le reste doit être accompli par l'Etat.

"C'est pure illusion de compter maintenant sur l'action des Sociétés de colonisation...

"Tous les appels patriotiques ; toutes les vantardises ministérielles, dans les journaux ou sur les tréteaux ; tous les rapports boursofflés ou les statistiques incomplètes—véritable trompe l'œil,—des sociétés dites de colonisation ne feront pas avancer la grande cause d'un quart de ligne si le gouvernement de la Province de Québec, comprenant le rôle qui lui revient exclusivement, n'entreprend pas courageusement, avec toute la conviction que donne le vrai patriotisme, de remplir envers la colonisation les conditions premières que nous venons d'énumérer."

Voilà comment parlait, il y a déjà cinq ans et davantage, l'homme d'expérience qu'est M. Nantel. On ne saurait encore, à l'heure présente, frapper plus justement la vraie note.

Qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire, en 1907, pour "la délimitation bien précise des terres offertes au colon" ; pour "lui faciliter l'obtention et la libre jouissance de ses titres de propriété" ; pour "lui assurer des communications plus aisées avec les marchés et le monde extérieur" ; pour donner des écoles aux fils de colons, afin qu'ils obtiennent au moins les rudiments de ce savoir dont on va procurer aux enfants de villes les derniers perfectionnements ; pour doter les colons des chemins de fer qui leur sont indispensables, pour empêcher la spéculation âpre et sans cœur de frustrer nos défricheurs de lignes déjà largement subventionnées, comme celle de Nominique à la Lièvre ?

Tels sont les divers aspects d'un problème qu'on devait espérer voir mentionner, au moins, dans le programme d'action du gouvernement provincial, pour cette année. Aussi bien l'espérons-nous, en dépit des préoccupations plutôt vives qui sont survenues à l'honorable ministre de la colonisation, par suite du voyage, désormais historique, qu'il faisait, l'an passé, au royaume de Belgique.

—Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, vient d'être nommé évêque de Soissons. Le Pape continue de réformer les cadres de son état-major, en pleine bataille!

ECHOS DU DEHORS

—En réponse au projet de loi McLean pour imposer un tarif maximum de 2 cents du mille à nos chemins de fer canadiens, le Grand Tronc et le Pacifique viennent de publier deux mémoires, où ils fournissent, à l'encontre de cette proposition, des raisons qu'on ne peut s'empêcher de trouver probantes. L'AMI DU COLON a parcouru ces mémoires avec vif intérêt, et il rend grâce aux compagnies de lui en avoir fourni copie.

—On signale, à l'évêché de S. Hyacinthe, un mouvement important dans le haut personnel administratif, mouvement où se trouvent intéressés plusieurs de nos adhérents distingués à la C. C. N. L'un d'entr'eux, M. le chanoine Decelles, V. G., devient curé de S. Pie de Bagot, obtenant de la sorte un repos que son état de santé exigeait, par suite d'un travail acharné ; un autre, M. le curé Guertin, de S. Liboire, passe à l'évêché et devient vicaire général en office ; un troisième, M. l'abbé Daoust, ci-devant secrétaire de Monseigneur l'évêque, est promu chancelier du diocèse. M. l'abbé Chaffers, aumônier de l'hôpital des Sœurs Grises, succède au nouveau vicaire-général, dans sa cure de S. Liboire. C'est une série d'excellentes nominations, dont on se réjouit partout, mais spécialement au sein du clergé de S. Hyacinthe.

—Nos compatriotes canadiens-français ont récemment donné aux Irlandais catholiques une grande leçon de générosité et de magnanimité, pour la deuxième fois en quinze jours. Après avoir élu l'Irlandais Devlin, le 29 décembre 1906, dans le comté exclusivement français de Nicolet, ils ont de nouveau, le 7 janvier, à Ottawa, par leur ralliement en masse, assuré l'élection à la mairie de l'Irlandais Scott. Surveillons bien maintenant la somme de reconnaissance que cela nous vaudra de la part de l'élément national plutôt incertain pour nous, d'ordinaire, et que nous venons d'obliger à ce point.

—La Vigie a publié, dans ses numéros des dernières semaines, toute une série d'articles des plus répréhensibles, et s'inspirant de la note catholique-libérale, disons même frondeuse, la mieux caractérisée. Il y a là des impertinences à l'égard de divers sujets et de différents personnages pour lesquels les catholiques vrais savent toujours observer un absolu respect. On y fait même la leçon à l'archevêque très distingué du diocèse où s'imprime la Vigie.

Le Canada n'osant plus prendre à son compte l'initiative de pareilles polissonneries, s'empresse de reproduire l'enfant terrible de Québec, *Asinus asinum fœdit*. En termes vulgaires : la conspiration maçonnique échange des gages. Surveillons-la.

—Si nos aimables confrères voulaient nous en croire, afin de mieux respecter les droits de la justice et de la vérité, ils n'écriraient plus : au Nominique, du Nominique, ainsi que plusieurs en conservent l'habitude obstinée. Le village de S. Ignace de Loyola de Nominique est érigé en une municipalité distincte, sous le vocable de Nominique, et non point Le Nominique. Sans doute, ils continueraient de dire "Le Témiscamingue," par exemple, pour désigner la région avoisinant l'immense lac de ce nom ; mais ici, la région qui se développe dans un rayon de cinquante milles autour des deux lacs Nominique, s'appelle la région Labelle, et son centre naturel, son chef-lieu tout indiqué, se nomme Nominique.

—Ainsi que nous l'avions prévu il y a trois mois déjà, M. Arthur Bruneau, député fédéral de Richelieu, vient d'être nommé juge de la Cour Supérieure à S. Hyacinthe. Nous verrons bientôt comment vont se réaliser, à présent, nos autres prévisions de la même date, au sujet de la nomination d'un juge résident, à Nominique, et de la constitution d'un nouveau district judiciaire.

—L'Avenir du Nord est venu ajouter son précieux appoint à l'effort des bons lutteurs qui se sont déjà rangés aux côtés de l'AMI DU COLON, pour combattre la Cie de Ch.

de fer de Colonisation du Nord, dans ses prétentions de se faire autoriser par le gouvernement à trahir le district de la Lièvre et de la Kiamika, en n'y construisant pas tout de suite, selon sa charte, l'extension de la voie ferrée dont Nominique a présentement le terminus. Merci au confrère de S. Jérôme. Il appuie notre cause de solides arguments, qui devront influencer de la bonne façon la détermination qu'auront à prendre nos gouvernants pour nous protéger.

—Nous félicitons l'Université Laval, à Mo tréal, d'avoir enfin pu fonder une chaire qu'on lui proposait depuis longtemps : celle de l'économie sociale et politique. Nous la complimentons également d'y avoir appelé un jeune professeur de talent et de mérite, M. E. Montpetit, avocat, de la Société Canadienne d'Economie Sociale et Politique.

—L'église de S. Léonard de Port Maurice est devenue la proie des flammes. Nos sincères condoléances à notre estimé collègue en C. C. N., M. le curé Houle, l'un de nos adhérents de première heure.

—Enfin, les Acadiens de la Nouvelle Ecosse ont pu faire nommer un des leurs au Sénat, l'honorable M. Comeau, ci-devant ministre sans portefeuille dans le cabinet de sa province. C'est déjà quelque chose, et ils remercieront le gouvernement Laurier de cette tardive justice. Mais ils manquent leur coup, pour le second siège sénatorial qu'ils revendiquaient de plein droit, dans la représentation du Nouveau-Brunswick. C'est l'Irlandais Costigan, ancien ministre conservateur rallié au régime libéral, qui obtient le pompon. Ce ne fut pas autrement que le même gouvernement frustra les Acadiens une première fois, en nommant un Anglais, M. Yeo, pour succéder au sénateur acadien Arsenault, de l'Ile du Prince-Edouard.

La race française, au Canada, a toujours bien du mal à faire prévaloir ses droits, même lorsqu'elle en appelle à ceux de son sang.

—M. Ross, ancien premier ministre d'Ontario, est nommé sénateur. C'est un érudit et un politique à idées larges. Cette nomination est des meilleures. Il convient d'en louer le cabinet fédéral.

—L'avocat Ed. Guérin, de Montréal, le même qui représentait le procureur-général de la province dans les fameuses enquêtes de Buckingham, a été nommé juge de la Cour Supérieure, pour remplacer le juge démissionnaire Doherty, de la même nationalité irlandaise. La nomination, en elle-même, est bonne, mais elle porte à se demander quand nous verrons un Canadien français remplacer un Irlandais ou un Anglais, comme Yeo remplaça Arsenault, comme Lemieux a fait place à Devlin, Taschereau à Fitzpatrick, etc.

Ah ! si nous avions la même ténacité que nos amis de la Verte Erin, nous ne nous trouverions point si souvent les dinons de la farce !

—La Cie de publication de la Patrie, a fait arrêter M. Bégin, directeur de la Croix, de Montréal, sous inculpation de libelle criminel, et elle menace de lui réclamer de plus, en cours civiles, une forte somme de dommages-intérêts. La Croix a été sévère pour la Patrie, nous l'admettons, mais les circonstances qui expliquent son attitude lui valent beaucoup et d'ardentes sympathies. Puis, si M. Bégin peut faire la preuve comme il l'annonçait et comme on n'en saurait raisonnablement douter, de la véracité des propos par lui attribués à M. Antonio Tarte, sur la direction donnée à la Patrie, il est assez probable que les rieurs ne seront plus du tout du côté de cette dernière gazette.

—Le catastrophe du tremblement de terre survenu à Kingston (Jamaïque), dans l'après-midi du 14 janvier, paraît devoir prendre des proportions alarmantes. Les pertes de vie se chiffrent dans les milliers ; les pertes matérielles, dans les millions. La ville entière, ou ce qui en restait après la secousse sismique et l'incendie subséquent, menace de "glisser dans l'océan sans fond", par l'affaissement du terrain en bordure de l'île, où s'élevait cette cité.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, : : : 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON, Nominigüe, Qué

NOMINIGUE, 25 JANVIER 1907

PROPOS AGRICOLES

Le type modèle du porc à bacon

Comme le porc à bacon est essentiellement un article d'exportation, et que les grandes maisons ou compagnies de salaison les achètent vivants, il importe de nous souvenir que les animaux sur pieds doivent être jugés et appréciés à un double point de vue :

1o Celui de se prêter aux nécessités du marché qui, du reste, est excellent et largement ouvert.

2o Celui de se prêter aux nécessités du producteur sous le rapport de leur constitution, de leur force de tempérament et de leur facilité à s'engraisser.

En ce qui concerne notre industrie du bacon, nous constatons que les intérêts du producteur et du consommateur ne sont nullement en contradiction, car il a été établi par des expériences certaines et nombreuses qu'il n'est pas plus coûteux de produire le porc à bacon que le porc à gros lard épais. On ne peut nier, cependant, qu'il faille plus d'habileté et d'attention dans l'élevage et dans l'alimentation, mais la quantité d'aliments est à peu près la même pour les deux genres de porcs, et une livre en poids de porc à bacon ne coûte pas plus cher que s'il s'agissait d'une autre sorte de porc à gros lard.

Comme on peut en juger, le porc à bacon est un animal d'une forme lisse, de belle apparence, uniformément développé, très long, à corps profond, et d'épaisseur moyenne. Sa description est à peu près la suivante :

La tête. — Le groin, au point de vue de la race, doit être modérément fin et de longueur moyenne. Les oreilles doivent être de texture délicate, très mobiles ; ou s'accorde généralement à dire que des oreilles dures et pendantes dénotent un tempérament apathique, et une constitution par trop délicate. L'œil est un excellent indice de santé comme de tempérament nerveux ; toute modification, toute altération de l'état sanitaire se manifeste par cet organe chez le porc comme chez les autres animaux. Des yeux de bonne dimension, proéminents, brillants sans être sauvages, indiquent la santé, la docilité et d'excellentes dispositions à se nourrir. Le cou ne doit pas être trop long et n'avoir aucune propension à former une courbe au sommet, car une telle courbe donnerait une couche de lard trop épais à hauteur des épaules.

Avant-train. — Epaules légères et arrondies, compactes et pas plus larges que le reste du dos. Il est important que la palette de l'épaule soit bien d'aplomb, car il ne suffit pas que le cochon soit long d'une extrémité à l'autre, il faut qu'il ait de la longueur entre l'épaule et la cuisse. La poitrine ample est l'indice d'un vaste coffre offrant tout l'espace voulu pour les organes vitaux.

Les jambes seront de bonne longueur, car de par la nature il existe une certaine corrélation entre les diverses parties du corps, généralement un animal à jambes courtes deviendra un animal à corps court. Le type Wiltshire réunit une conformation de l'avant train bien proportionnée.

Corps. — Le dos, d'une moyenne largeur, doit former une légère courbe ; car un dos ensellé dénote une faiblesse de muscles ou l'absence générale de chair maigre. D'un autre côté, un dos large et plat va de pair avec une conformation ramassée, épaisse, massive d'un bout à l'autre.

Les côtés étant la partie importante chez ces porcs à bacon, de-

ront être longs, lisses et bien garnis uniformément de l'épaule jusqu'à la cuisse ; ils devront être assez larges pour répondre à une bonne constitution, mais ne pas l'être trop, ce qui procurerait une reproduction de viande de flanes maigre et flasque. Sur ce point, les cochons Wiltshire paraissent la perfection et obtiennent sur le marché une préférence indiscutable.

Le tour de poitrine chez ces porcs à bacon, s'il est ample, indique une bonne constitution. On se trompe quelquefois bien grossièrement quand on juge la valeur d'une bête, d'un animal sur la beauté des formes, rondeur de l'épaule, longueur des côtés ; trop souvent on néglige les particularités essentielles indiquant la bonne constitution du sujet.

Arrière-train. — La croupe sera de la même largeur que le dos et s'abaissant progressivement depuis les reins jusqu'à la queue. La cuisse de jambon sera bien faite et unie, s'amincissant graduellement jusqu'au jarret, fortement musclée. Les jambes de derrière seront carrément posées et d'aplomb, de longueur moyenne — trop courtes, elles sont l'indice d'une conformation générale très ramassée, trop longues, c'est l'indice du cochon trotteur qui possède de médiocres facultés digestives.

Les deux races recommandées sont les Yorkshire et les Tamworths.

LE FERMIER DE L'ANNONCIATION

COLONISATION

Le gouvernement lâche un peu de corde.

L'agent local des Terres de la Couronne à Nominigüe vient d'afficher un avis officiel, émanant de son ministère et portant qu'à partir du 15 janvier courant, 37,500 acres nouveaux des terres publiques, dans notre région Labelle, sont mis en vente pour les fins de la colonisation. Faculté d'acheter et d'obtenir un titre définitif est, enfin, concédée aux colons qui sont déjà établis sur ces terres ou songent à s'y fixer. Le prix est, comme d'ordinaire, de 30 centins l'acre, aux conditions qui régissent présentement ces ventes.

Disons tout de suite que ces terres aujourd'hui mises en vente sont parmi les plus belles et les plus riches de la région Labelle, section de la Lièvre. Elles se répartissent comme suit :

Canton Gravel, 11,000 acres : rang IV, lots 7 à 43, 44 ; rang VI, lots 7 à 42 inclusivement ; rang VII, lots 13 à 42 inclusivement ; rang VIII, lots 19 à 42 inclusivement ; rang IX, lots 25 à 42 inclusivement ; rang X, lots 32 à 42 inclusivement. Canton Pope, 5,000 acres : Rang V, lots No 1 à 27 inclus ; rang VI, lots No 1 à 27 inclus. Canton Major, 21,500 : Rang I, lots No 1 à 57 inclus ; rang II, lots No 1 à 57 inclus ; rang III, lots No 1 à 57 inclus ; rang IV, lots No 1 à 57 inclus.

On peut atteindre ces divers endroits, de Montréal par Nominigüe via le chemin de fer du Pacifique Canadien, et de Nominigüe, en voiture, par le Chemin Gouin. Ce chemin carrossable est de première classe ; la distance est de 35 milles, entre Nominigüe et Ferme Neuve.

Les terres publiques qui sont aujourd'hui offertes en vente ont été classifiées, de façon qu'il ne reste aucun doute sur leur valeur, surtout celles du Canton Major, où le colon trouvera, près du grand lac Gravel, les meilleurs avantages d'établissement.

Une autre décision officielle qui nous a beaucoup réjouis, c'est celle d'activer la concession des terres du canton Turgeon, déjà mises en vente depuis quelques temps. La Coopérative des Colons du Nord avait été priée de faire des démarches en ce sens, et elle se disposait à donner tous ses soins à cette mission de son ressort, lorsqu'on nous a fait justement savoir que le Ministère des Terres a d'ores et déjà pris les mesures nécessaires pour rencontrer nos vœux. Nous nous plaignons à espérer que ces mesures seront mises à exécution en toute bonne foi, et qu'au canton Turgeon, comme pour les nouvelles concessions sur la Lièvre, l'attribution des terres aux colons qui les réclament pourra se faire sans la gêne de toutes ces chinoïseries administratives qui paralysent souvent et découragent parfois les meilleures volontés.

Notes et Faits

— Il paraît définitivement entendu que M. Vallée abandonne la gérance des scieries de Buckingham, en même temps que la mairie de cette même ville et qu'il s'en va demeurer à Ottawa. C'est toujours, à défaut de mieux, un demi-succès pour les ouvriers de ces scieries.

M. Kelly, candidat des ouvriers, vient d'être élu pour remplacer M. Vallée, comme maire.

— La Nation et le Canadien nous font savoir que M. Arthur Sauvé a abandonné la direction du premier de ces journaux afin de consacrer au second tout son temps et son inlassable énergie. Nous le regrettons pour la Nation, mais nous en félicitons sincèrement le Canadien.

— Bravo ! à M. Armand Laverge, le jeune et intrépide député fédéral de Montmagny. Il porte la guerre en Afrique et revendique fièrement, devant le Parlement fédéral, où nous comptons tant de capitulards, les droits de la langue française à un traitement égal à celui de la langue anglaise, dans les services publics de ce pays. Souhaitons qu'il ne soit pas seul des nôtres à prendre cette attitude d'homme de cœur.

— N. T. S. P. le Pape Pie X vient d'adresser à l'épiscopat et au peuple de France une nouvelle Encyclique, où il explique son attitude dans la présente crise, son attitude que d'infénales calomnies ont tant cherché à dénaturer.

On trouve, dans cette nouvelle Lettre Apostolique, les expressions de la plus calme certitude, de la plus inébranlable espérance, notamment au passage suivant :

" Quant à Nous, Nous avons fait notre devoir comme l'eût fait tout autre pontife romain.

" La haute charge que le Ciel Nous a confiée, aussi bien que Notre foi dans le Christ, a déterminé Notre ligne de conduite. et Nous n'aurions pas pu agir autrement sans trahir notre conscience ou violer le serment que Nous avons prêté en montant sur le trône de saint Pierre.

" Nous attendons donc sans crainte le verdict de l'histoire, qui doit être que, les yeux fixés constamment sur les droits de Dieu, Nous n'avons pas eu l'intention d'humilier le pouvoir civil ni de combattre une forme de gouvernement, mais seulement de sauvegarder le temple spirituel du Christ.

— Tous nos compliments à la Chambre de Commerce du District de Montréal, pour la jolie livraison spéciale de décembre, de son Bulletin mensuel, qu'elle vient de nous adresser. D'exécution typographique excellente, cette brochure de luxe est remplie de matières et d'illustrations du plus haut intérêt.

Musiciens et Musiciennes

Encouragez notre unique revue musicale canadienne-française, qui ne demande à chacun de vous, pour vivre et progresser, que la modique somme de cinq sous par quinze jours. Nous voulons parler du PASSE-TEMPS, dont le dernier numéro contient une foule de jolies compositions. Abonnement, avec primes, \$1.50 par an. Adresse : PASSE-TEMPS, Montréal.

LA BONNE CUISINE

RECETTES

SOUPE AUX TOMATES. — 1 tasse d'eau, 1 boîte de tomates ; laissez bouillir une demi-heure. Ajoutez la moitié d'un oignon haché, un petit morceau de beurre, une pincée de soda à pâte, une pinte de lait quand la soupe est finie.

POUDING DE CINQ MINUTES. — Mettez au feu 1 pinte de lait, délayez 4 cuillerées à table de blanc-mange avec du lait, 3 jaunes d'œufs, 1 cuillerée à thé d'essence de citron, sucre au goût ; ajoutez ce mélange lorsque votre lait bout ; agitez le tout jusqu'à ce que ça soit cuit ; mettez votre pudding dans un plat creux ; battez vos blancs d'œufs en neige avec un peu de sucre et un peu d'essence ; étendez cela sur votre pudding et mettez votre plat dans le fourneau jusqu'à ce que le blanc d'œuf prenne une teinte jaune.

POOH ! POOH ! !

M. DEROUIN, marchand de foin, de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et alentour ; il invite les clients.

— De M. le curé de Sainte Cécile, au diocèse d'Ottawa : — " Je suis heureux de vous envoyer mon abonnement à L'AMI DU COLON. C'est un repos et une agréable récréation de le parcourir en entier. Puisse Dieu, en récompense de votre zèle et de votre dévouement, vous accorder longtemps santé et bonheur ! "

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR TOUS. — Nous tenons toujours un stock des plus complets et à des prix très réduits. Sur un stock de \$15,000 à \$20,000 que nous tenons régulièrement, il y a les trois quarts de fonds de faille, ce qui nous permet de vendre de 25 à 30 % meilleur marché que les prix ordinaires. Exemples : Poêle de cuisine garanti pour bien cuire, valant \$32.00, pour \$20.00. Machine à coudre, valant \$35.00, pour \$20.00. Pendules valant \$3.00, pour \$2.00. Pour toutes nos marchandises, les prix sont réduits en proportion.

Chez LAFRAMME & DESCHAMBAULT

Dr J. Pinault

Medecin et Chirurgien

Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du " Board of registration in Medicine " de l'état du Massachusetts, E. U.

L'ANNONCIATION, Qué

Hotel du Nominigüe

Z. BARRETTE, Prop.

L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains. Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

Les secrets de la Chasse aux Renards, Belettes, Bêtes Puantes, Martres, Foinnes, Visons, Rats à usqués, Loutrés et Loups, ainsi que de la destruction des rats de maison et grange, souris et mulots.

Dans ce livre sont indiqués les noms et les prix des drogues à pièges, poisons, etc., pour faire suivre et tuer le gibier. On enseigne comment empoisonner les chiens ou autres animaux domestiques de ses voisins ou les siens propres. Sur réception de 30 cts en monnaie (pas de timbres), nous expédions ce livre par la maille à nos frais et risques.

Pharmacie Veterinaire

— DU —

Dr Grignon, STE-ADELE, Que.

N. B. — On est prié d'indiquer le nom du journal sur lequel on a lu cette annonce.

LeMagasin General du Depo

NOMINIGUE, Qué.

Z. RENO, Gerant

Fleur et hardes faites.

SPECIALITE : Fonds de banqueroute

Achat et échange de produits agricoles, Fourrages, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc. — Logis pour colons.

— UNE VISITE EST SOLLICITEE —

ALYRE CHARLEBOIS

Le Grand Entrepot de la Gare, à Nominigüe . . .

Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions. — Aussi, excellente brique tendre. Chevaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.

P. E. FORGET

Magasin General

Maison de Nominigüe

Variété complète de marchandises dans toutes les lignes : Nouveautés (Marchandises sèches), Epicerie, Chaussures, Ferronneries, Vaisselle, Meubles, Provisions, Peintures, etc.

Assortiment complet et absolument frais, dans tous nos départements.

Spécialité Etoffes à robes Bon Marché. Service prompt. Satisfaction garantie. Les clients sont toujours les bienvenus à venir demander nos prix et voir nos marchandises avant de passer ailleurs.

J. D. MILLER, Gerant.

A VENDRE

Un petit engin à vapeur, chauffant à la gazoline, et de la force 1 1/2 cheval-vapeur. Une occasion de bon marché. S'adresser au Monastère des Chanoines Réguliers, Nominigüe, Qué.

HOTEL POMINVILLE

Ancien Hotel Beaulieu

Rue Notre-Dame, à mi-chemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffages à Pair chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.

Voitures à tous les trains transport rapides. Prix modérés ; service généralement excellent.

NOMINIGUE, Qué.

LA PROVIDENCE ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU MONTREAL

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur de bureaux d'enregistrement ; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de la colonisation ; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard, Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Souscription exigée par la loi : \$200,000.00 Assurance en force : \$1 500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie ? 1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ; 2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités ; 3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ; 4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires ; 5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ; 6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes ; 7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes. N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne. S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Montréal. A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

Allons au Bon Marche CHEZ A. T. CONSTANTIN Si nous voulons avoir un tres chic... en fourrure ou en étoffe, modèle des plus nouveaux. Satisfaction garantie. Allons au Bon MARCHE Allons au Bon MARCHE Notre ouverture de chapeaux ayant eu lieu tout récemment nous sommes en mesure de vous vendre des chapeaux dont le goût et le chic ne peuvent être surpassés. Toujours, allons au Bon Marché pour les étoffes à costumes de toutes nuances et de toute beauté, étoffes à robe, soies noires et de couleurs. Tweeds à habillement, Corps et Caleçon ; pour dames et messieurs, ainsi que pour enfants. Couvertes en laine blanche, de \$2.00 la paire en montant. Nous avons une très belle valeur pour \$3.25. Couvertes en flanellette, valant \$1.00, pour 69c. la paire. Un lot considérable de marchandises que nous ne pouvons énumérer sont vendues très grand sacrifice. Nous nous ferons un plaisir d'envoyer sur demande tous genres d'échantillons. Les commandes par la poste sont promptement exécutées. A. T. CONSTANTIN Enseigne de la Boule Rouge 3601, Notre - Dame ST-HENRI de MONTREAL

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

POUR SA PATRIE!

—Que dites-vous, docteur? —Mon enfant, votre mère est mal, bien mal. Néanmoins, on peut encore la sauver; mais pas une minute à perdre. Je vais vous donner une ordonnance. Si dans deux heures, le médicament prescrit n'est pas absorbé, vous n'aurez plus de mère.

La jeune fille ouvrit une armoire en chêne massif et prit une pièce d'argent dans un petit coffret, pendant que le docteur écrivait sur une feuille de calepin. Une fois seule, elle revint au chevet de sa mère.

La moribonde, atteinte d'une fluxion de poitrine, respirait péniblement et la fièvre imprimait à ses membres des frémissements convulsifs.

—Aurélié, dit-elle en posant ses lèvres brûlantes sur le front de la jeune fille, va à la ville et rapporte les médicaments nécessaires. Sur-tout prends garde qu'il ne t'arrive malheur et reviens bien vite. Dieu va peut-être me rappeler à lui; je mourrais malheureuse si tu n'étais pas là, mon enfant, ma pauvre enfant!...

Un sanglot étouffa sa voix. La jeune fille fondit en larmes. Mais les moments étaient précieux. Elle s'arracha péniblement des bras de la mourante, l'enveloppa encore dans un regard désolé, et fut sur la route.

Il y avait loin de la chaumière à la ville, et la campagne n'était pas sûre. Sedan venait de désoler la France; les débris de régiments battaient en retraite sur Châlons; les armes prussiennes répandaient partout la terreur et la ruine.

Après un kilomètre de marche, Aurélié débouche dans une vallée très encaissée.

Plusieurs régiments français venaient de s'arrêter là pour passer la nuit. L'attitude fatiguée et découragée, les soldats nettoyaient leurs armes; les fusils gisaient démontés sur les sacs entr'ouverts. Dans la défaite, c'est à peine si les précautions les plus nécessaires étaient prises. Quelques sentinelles seulement sur une escarpe, du côté où l'ennemi paraissait le plus à redouter.

Aurélié sentit son cœur se serrer devant ces derniers survivants des batailles de la veille.

Elle prit à droite un sentier qui la conduisait sous bois. Chemin faisant, elle songeait que son fiancé pouvait être tombé dans la mêlée, et que, peut-être, elle ne le reverrait pas.

Un peu avant d'arriver à la lisière du bois, proche de la ville, la jeune fille entendit soudain un cliquetis d'armes, des bruits de pas.

Vite, elle se jeta dans un taillis et attendit avec anxiété.

Des éclaireurs prussiens passèrent bientôt devant elle; puis le pas cadencé d'une troupe en marche frappa le sol, au loin, sur la droite.

Aurélié allait s'éloigner vers la ville en coupant à gauche sous les cépées, quand les hautes silhouettes de trois officiers à cheval se découpèrent dans le soleil couchant et s'arrêtèrent devant le gaulis.

—Ainsi, disait l'un, les Français sont campés dans une gorge et ne nous attendent pas, ou du moins sont loin de penser que nous puissions les attaquer ailleurs que par l'est. A la faveur du bois nous pouvons donc les tourner facilement et les attaquer par le Nord, après avoir occupé les deux issues de la gorge, ce qui leur coupe la retraite.

Ils montent, paraît-il, qu'un service d'éclaireurs des plus somnolents; la nuit elle-même va nous secourir, nous allons refaire Sedan en petit.

Après un coup d'œil sur la carte, les trois officiers s'éloignèrent dans une imprécation insultante à l'adresse des Français.

On entendait plus distinctement le pas cadencé de la troupe. Des casques pointus descendaient vers la gorge.

Aurélié était devenue pâle comme la déchirure des collines crayeuses.

Prévenus par elle, les régiments français pouvaient être sauvés.

Mais pour que l'avertissement soit efficace, il importait qu'il soit donné avant l'arrivée de la colonne allemande. Celle-ci marchait vite,

couplant au plus court; Aurélié n'avait que juste le temps d'atteindre la gorge.

Quand pourrait-elle alors se rendre à la ville?

Une fois sa mission accomplie, dans une heure au plus tôt. Et les moments étaient précieux.

Les médicaments ne parviendraient à la malade que longtemps après le délai fixé par le docteur, trop tard. Elle serait morte loin de son enfant, sans secours, sans consolation.

Sa mère ou sa patrie! Elle hésita. Ses mains pressèrent désespérément son front, comme pour étouffer les deux voix qui parlaient à sa conscience.

—Va, disait l'une, cours à la ville, sauve ta mère! Lui refusais-tu le verre d'eau que l'on donne à l'étranger tombé sur les grands chemins? L'aimerais-tu si peu pour creuser toi-même son tombeau?

—Les soldats de ton pays sont là, répétait l'autre. Ils vont être massacrés si tu ne les prévins. Deviendrais-tu la complice des bandes prussiennes qui vont fondre sur eux? Entre le sacrifice d'une existence, fût-ce celle d'une mère, et le salut de la patrie, une âme française ne doit pas hésiter!

Soudain la jeune fille tomba à genoux.

—O ma mère! s'écria-t-elle, pardonne-moi!

Puis elle descend les pentes en courant. Les cailloux et les ronces lui déchirent les pieds: les branches du taillis fouettent son visage jusqu'au sang. Elle semble ne rien sentir, une idée fixe étouffe en elle les plaintes de la douleur.

Le vallon atteint, elle s'engouffre entre les murailles de rochers et tombe au milieu du régiment épars. —L'ennemi!

Mot terrible qui trouble l'âme et fait battre les tempes.

En un clin d'œil, les fusils sont remontés, les sacs bouclés. Les bataillons escaladent les pentes, se déploient sous bois en tirailleurs et font feu à bout portant sur les colonnes allemandes. Surprises elles-mêmes, celles-ci tourbillonnent et s'éparpillent, la baïonnette dans les reins.

L'alarme donnée, Aurélié a gagné la ville et rapporte les médicaments prescrits.

Hélas! sa mère ne répond pas à ses appels désespérés. Les yeux fermés, le souffle éteint, une expression douloureuse sur le visage, elle presse encore sur ses lèvres le portrait de l'enfant qui n'était pas là pour recueillir son dernier soupir.

L'héroïne a blémi, l'émotion du désespoir lui erispe le cœur, de grosses larmes roulent dans ses yeux et ruissellent abondamment sur ses joues décolorées.

Et tandis qu'elle sanglote sans fin au chevet du lit, des crosses de fusils résonnent tout à coup au dehors, sur le pavé de la cour.

On frappe à la porte. Des soldats français pénètrent dans la maison, demandent l'hospitalité.

Leur capitaine s'est approché de la jeune fille. Il reconnaît celle qui les a sauvés. Un mot d'elle l'éclaire, il comprend.

—Alors, se retournant vers ses hommes en demi-cercle derrière lui: —Portez... arme! Présentez... arme!

Les baïonnettes encore rouges de sang prussien étincellent sous les feux de la lampe; les coeurs battent plus fort dans les poitrines.

—Mon enfant, dit le capitaine en saluant la jeune fille, ce que tu viens de faire est un acte sublime; au nom de notre pauvre France, merci!

Album Universel

L'ALBUM UNIVERSEL (Monde Illustré) qui est par excellence la revue canadienne-française des familles, s'efforce depuis plusieurs mois de développer le talent littéraire du cré. En des pages éloquentes, morales, saines et joliment écrites, où l'imagination et la pensée se prêtent un mutuel appui, pour le rendre intéressant, l'ALBUM UNIVERSEL fait une bonne œuvre, que tous les nôtres devraient apprécier en lisant assidûment cette intéressante revue hebdomadaire illustrée. Texte varié, poésies, 4 pages de musique de choix, 2 feuillets, des pages humoristiques, le tout pour 5 cents. Telles sont les qualités principales de l'ALBUM UNIVERSEL, revue unique de 40 pages illustrées, grand format.

POUR LE DRAPEAU

Sans vouloir causer de chagrin à personne de nos gens, nous croyons que l'heure est venue de donner cours à une remarque qui se presse depuis quelque temps déjà au bout de notre plume. La cordiale démonstration qu'a faite Nominique à notre sympathique magistrat, président de la Cour de Circuit, pour sa première venue au milieu de nous, la semaine dernière, nous détermine à écrire toute notre pensée à ce sujet.

Notre coquet village était pavisé d'un bout à l'autre et garni de drapeaux claquant dans la bise hivernale de nos montagnes: que c'en était charmant! Mais nous notions avec peine que la plupart de ces drapeaux, à quatre ou cinq exceptions près, étaient des tricolores. C'est le drapeau officiel du gouvernement de la France, qui persécute à cette heure le catholicisme!...

Au monastère, heureusement, on remarquait l'oriflamme pontifical; au couvent de Sainte-Croix et chez le directeur de l'AMI DU COLON, le drapeau national canadien-français, le Carillon Sacré-Cœur. C'était assez pour que l'honneur fût sauvegardé, mais ce n'était pas suffisant pour le protêt d'indignation que nous devons, nous catholiques de langue française, enregistrer, en toute occasion opportune, contre les vandales qui déshonorent actuellement la France que nous aimons.

Nous devrions nous faire un devoir strict de ne plus jamais arborer le tricolore, de la république française persécutrice des chrétiens, insurgée contre Dieu. Qu'on le hisse à mi-mât, en signe de deuil, passe encore... Mais qu'on ne l'affiche d'aucune façon, ce serait mieux.

Oh! je sais bien ce qu'on va répliquer: c'est le drapeau le plus aisé à composer, trois lisières à juxtaposer sans façon: du bleu, du blanc, du rouge; et c'est fait. Ce fut même le secret de sa grande diffusion, autrefois, dans nos campagnes spécialement.

La maison n'est pas valable, surtout dans les circonstances graves d'à présent. Les vrais drapeaux qui nous conviennent, à nous catholiques canadiens-français, sont si faciles à obtenir à très bon compte, maintenant. Que si l'on n'ose encore arborer fièrement l'étendard des Canadiens-français, d'azur fleurdelysé, écartelé de la croix blanche et frappé au blason du Sacré-Cœur, roi des sociétés, ce noble drapeau qui dit tant à nos coeurs et à nos esprits, qu'on se procure au moins celui de la Confédération canadienne, notre drapeau politique, l'étendard de l'Angleterre, notre métropole, portant les armes des neuf provinces du Canada.

Tout autre pavillon, en un mot, plutôt que le trois-couleurs, qui évoque présentement, chez nous, des sentiments si pénibles. Au nom de la fierté nationale et de la conscience catholique outragées, trêve à ce scandale!

N'encourageons point nos ennemis à se moquer de nous et à se croire tout permis pour attenter à notre patrimoine le plus précieux: la foi que nous ont léguée les ancêtres!

La persécution en France

Opinion d'un patriote

« Sous couleur de guerre au cléricalisme, c'est la guerre au catholicisme qu'on fait.

Pour moi, je me mêle aux rangs des défenseurs du catholicisme, non parce que je suis un ardent pratiquant, pas même par principe de liberté, mais par patriotisme, parce que la diminution du catholicisme est la ruine de la mentalité française elle-même.

Et je dis aux socialistes eux-mêmes que le jour où les grands principes de l'Évangile qu'ils ont décalqués à l'appui de leurs doctrines, viendraient à disparaître, eux-mêmes ne seraient plus pour le public que comme un clergé de sinistres raseurs.

Ils seraient les premiers à reculer d'horreur devant leur œuvre de destruction.

MAURICE BARRÉS, (de l'Académie Française, et député de Paris.)

FRUITS ET LEGUMES

Notre char de fruits et légumes en conserve est arrivé, la marchandise est très belle, les prix sont les mêmes que ceux de Montréal. Vous n'avez pas de freight à payer en ordonnant chez moi.

C. E. LAFLAMME, S. Jérôme, Qué.

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur - Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages d'art et boutiques mécaniques à bois.

NOMININGUE, — — — QUÉ.



Reine des Bois La Hache Dundas

Marque "Empire", et dix autres marques d'égalé valeur.

Faite du meilleur acier, par les ouvriers les plus expérimentés.

Absolument Garantie

FABRICANTS :

Dundas Axe Works

DUNDAS, ONT.

Représentant, pour la province de Québec,

A. BOURBONNIERE,

Mechanic's Institute,

Chambre 30,

271, St-Jacques, MONTREAL

Dépositaires pour Nominique et toute la région Labelle :

ST-AMANT & BOISVERT

Marchands de fer,

NOMININGUE, QUÉ

Une bonne nouvelle pour le Clergé

Nous sommes heureux d'apprendre que la maison

Biais Freres & Cie., de Paris

cédat aux sollicitations d'un grand nombre de ses clients du Canada, vient de créer à Montréal une succursale de sa maison d'ornements, bronzes d'Eglise et vases sacrés, et en a confié la direction à

M. Gaston Vennat

51 S-FRANCOIS-XAVIER

à Montréal, qui se met à la disposition de MM. les membres du Clergé et des Communautés Religieuses pour leur fournir à des prix défiant toute concurrence, tout ce qui peut être exigé pour l'exercice du Culte. Pour les églises des paroisses nouvelles où les ressources sont limitées, MM. les Curés trouveront à la succursale de la Maison BIAIS FRERES, des chasubles à partir de \$4.05. M. Vennat, est également l'agent des plus importantes Maisons Françaises fabricant les cloches, vitraux d'art, Statues, Chemins de Croix, etc. Il sera heureux de répondre à toute demande de renseignements.

P. E. FORGET

Marchand-General

Marchandises chères, légumes, Provisions, Farines, Fois, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques,

Chaux, Articles de Fantaisie

GROS ET DETAIL

SPECIALITE : Gros stock de Chaussures à prix courant

Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Maison à Nominique

LABELLE, — — — QUÉ.

L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce: tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, pancartes de MAISON A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.

ST-AMANT & BOISVERT

Ferronneries et Quincailleries

GROS ET DETAIL

Articles de construction: Vitre, Huile et Peinture de toutes sortes. Verre double pour porte. Couleur à l'huile et au Japon. Fer en barre, Acier en barre. Tuyau de toutes dimensions, Pompes, Fittings.

Nominique, Qué.

LEON LEPINE

PEINTRE DECORATEUR, LETTREUR et TAPISSIER.

Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

Rheumatism

Cuérison radicale garantie par LE REMÈDE D'ALBERT'S

30 ans de succès, \$1 la bouteille.

Circulars sur demande.

A. E. HUGHES & CO., P. O. B. 539, Montréal, Canada.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTREAL A SAINT-JEROME. N. B. — Tous les trains qui viennent à Nominique, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminus à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme: tous les jours dimanche excepté, à 8.45 a.m.; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m.; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTREAL A STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m.

Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL A LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m.

MONTREAL A NOMININGUE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m.

Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMININGUE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis, train l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE A MONTREAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINT-JEROME A MONTREAL

Tous les trains de Nominique, plus, tous les jours, dimanche excepté, un train à 7.05 a.m.; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.

Par ordre,

EMILE J. HEBERT,

Ag. gén. du Serv. Voyageurs.

Le Nord Canadien de Quebec

Division Montfort et

Huberdeau.

Table with columns: Quotidien excepté le Dimanche, STATIONS, Quotidien excepté le Dimanche. Rows include D. Montréal (C.P.R.), A, Montfort Jet, S. Sauveur, Morin Flats, Montfort, Lac des Seize Isles, Weir, Arundel, Huberdeau.

Trains de fret rapides tous les jours.

C. W. SPENCER, Gérant Général. GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal. A. J. GORRIE, Surintendant Général.

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France

Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m.

*LA LORRAINE.....31 Jan. LA BRETAGNE..... 7 Fév. *LA SAVOIE.....14 Fév. *LA TOURNAI.....21 Fév. *Paquebots à deux hélices.

Géin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1870 Notre-Dame, Montréal.

ROCH JETTE

Photographie Générale

SPECIALITE : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominique. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.

NOMININGUE, Qué.

J. A. LAJANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central.

Fleur, avoine, foin, grain de ton tressortés, épiceries, ferronneries briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.

NOMININGUE, Qué.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Qué.

Capital payé - \$2,000,000.

Fonds de Réserve - \$1,600,000.

Toutes affaires transigées par la malte reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

Mots d'ordre

Ayons l'œil au Grain !

—Extrait d'une lettre au Journal de Waterloo :

—Je retournerai chez nous plus Canadien que jamais, car on y possède la liberté, et l'on a conservé les bonnes traditions. Cependant, il ne faut pas se faire illusion, le Grand Orient a dressé ses batteries à Montréal. Il veut s'emparer de l'instruction publique. Attention, catholiques. A l'œuvre. Démasquez, surveillez, écrasez la franc-maçonnerie. Gare à la soi-disant "Ligue d'Enseignement." Veillons sur les clubs politiques ou clubs d'aristocrates (S. Denis entr'autres).

Gare surtout à l'Alliance Française de Montréal. A l'œuvre, Canadiens-Français, la lutte sera plus dure qu'en 1760 et en 1837, car il s'agit de la conservation de notre religion, et partant de notre langue. La presse a un grand rôle à jouer chez nous.

Il ne s'agit plus de s'occuper seulement de rouges ou de bleus, mais de veiller sur les agissements de certains esprits qui travaillent la classe ouvrière. A nous catholiques de nous mettre en tête du mouvement ouvrier et de l'orienter, non vers l'internationalisme et l'anticléricalisme, mais vers le nationalisme et l'idéal démocratique.

Notre peuple est apathique ; cela résulte de sa trop grande sécurité. Il faut le secouer, le mettre en garde !

UN CANADIEN-FRANÇAIS. (en France.)

—Notre législature provinciale s'est ouverte le 15 janvier. Les premiers débats en ont été fort convenables. Espérons que toute la suite en sera marquée du même cachet. Il y a tant de bonne besogne à faire là, si nos politiciens en Chambre voulaient s'en donner la peine.

Chronique Régionale

S. JOVITE

—Voici comment se composaient les deux équipes de hockey qui se sont rencontrées le 6 janvier, à Labelle, à la suite du défi lancé par nos amis de ce village et tel que l'AMI DU COLON l'a déjà signalé. Comme vous l'avez dit, notre club local se tira fort bien de l'épreuve, quoique peu préparé.

LABELLE. S. JOVITE. Y. Servant.....Goal.....U. Fortin A. Côté.....Point.....A. Meilleur J.-B. d'Amour, capt.

Cover Point...B. McPitt F. Berthiaume...Rover E. Buchanan, capt. T. A. Bigonnesse...Centre...W. Grace A. Legault...Aile droite...B. Strong C. Troie...Aile gauche...M. Charbonneau Arbitre, M. McGibbon ; Chronométrateur, Z. Raymond ; Juges au but, Georges Dury et Philippe Delisle.

Nos joueurs voudront bien accepter nos félicitations les plus sincères pour ce premier succès. Nous espérons avoir plusieurs autres parties intéressantes, durant cette saison.

Nos remerciements à M. A. Labelle, de Labelle, pour l'accueil si chaleureux qu'il a fait aux membres de notre club, tous de ses amis.

—Mlle B. Lachapelle, fille de J. N. Lachapelle, marchand, est à Montréal, depuis une semaine, chez son amie Mlle Antoinette Landry.

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées universellement.

—Mlle V. Racette, du Lac Supérieur, est partie pour une promenade d'un mois à L'Assomption.

—M. Paul Robert, est en promenade à S. Jovite, chez sa mère.

—Dimanche, 13 janvier, M. et Mme Jules Bisson avaient le plaisir de réunir à leur table leurs parents pour un somptueux dîner. On remarquait, parmi les convives, M. et Mme Wilfrid Lapointe, M. et Mme Zéphirin Bisson, M. et Mme Célestin Bisson, M. Jules Lapointe et son fils, M. et Mme Bruno Lapointe. Après une après-midi passée au sein de plus joyeux entrain, chacun est reparti, gardant le meilleur souvenir de cette réunion de famille.

—Mlle Maria Thibaudeau, notre zélée institutrice, est de retour d'une vacance de trois semaines passée au milieu de sa famille. Son retour a été salué par la plus cordiale bienvenue de ses amis.

S. Rémi d'Amherst

—Aux élections du 14 janvier, pour notre conseil municipal, M. Nazaire Chalifoux a été réélu conseiller et M. Paul Thomas, élu, en remplacement de M. Elie Marcell. Celui-ci a refusé de se présenter de nouveau. Nous sommes heureux de voir entrer dans notre conseil des hommes actifs comme M. P. Thomas ; c'est un gage de progrès pour notre paroisse.

Voici quelle sera la composition de notre conseil municipal en 1907 : M. N. Chalifoux, maire ; MM. Napoléon Thomas, Paul Thomas, Wilfrid Charbonneau, Elie Ladouceur et David Chalifoux, conseillers.

—De passage ici, le jour de nos élections, MM. G. Lionel et E. Baker, voyageurs de commerce, de Montréal.

—La grippe fait des ravages au sein de nos familles, de ce temps-ci. Elle sévit aussi dans les chantiers environnants.

HUBERDEAU

—MM. F. Brosseau, marchand, et Jos. Plouffe, hôtelier, sont de retour de Montréal, où ils s'étaient rendus pour affaires personnelles.

—Lundi, le 14, à l'élection des conseillers, M. Alf. Stamford a été nommé, en remplacement de M. W. D. Graham. Ce dernier faisait partie du conseil depuis vingt ans.

—Le service quotidien de la malle, entre Huberdeau et S. Rémi d'Amherst, a commencé le 15 janvier.

—Dimanche, le 13, la grand-messe fut chantée, ici, par le R. P. Arrivé, d'Ottawa. Il a passé au milieu de nous une partie de la semaine.

—Le R. P. Cesbron, notre digne curé, est forcé de prendre du repos, pour quelques temps, d'après les instructions de son médecin. Les paroissiens en sont grandement affectés.

L'ASCENSION

—Notre conseil municipal a tenu son assemblée, lundi dernier, pour l'élection des nouveaux conseillers. Des deux qui devaient sortir de charge l'un a été réélu, M. Joseph Lanthier, l'autre, M. Isidore Carrière, a été remplacé par M. Avila Houle.

—Trois hommes sont descendus très malades du chantier de M. Eddy, la semaine dernière. L'un d'eux, M. Pilon, de Grenville, trouva la mort peu après son arrivée à L'Annonciation.

—Un commencement d'incendie s'est déclaré, mercredi matin, le 16, à la maison de M. Joseph Lanthier. N'eût été l'habileté de ce dernier pour éteindre le feu qui prenait des proportions alarmantes, sur la couverture, on aurait à enregistrer un incendie assez considérable.

Ste Veronique de Turgeon

—Tous les colons savent que, dans le Nord, les terres les plus riches et les plus favorables à la culture sont celles où pousse en abondance le bois dur : merisier et érable. Or, une preuve que nous sommes bien favorisés, sous le rapport du sol, c'est que chaque famille possèdera bientôt un vaporisateur Champion pour la récolte du sucre d'érable, cette manne délicate qui coule abondante de milliers d'érables sur presque toutes les terres de nos colons. Depuis 1906, en voilà 3 qui ont installé des Champignons dans leurs érablières ; ce sont M. Noé Mailloux, dont le Champion

mesure 5 x 18 : depuis deux ans il a fait 1200 gallons de sirop qu'il a vendus en moyenne \$1.00 le gallon ; M. Lemay, dont le Champion mesure 4 x 16 : il a fait, seul avec son fils, 500 gallons de sirop, l'année dernière, bien que n'ayant installé son vaporisateur que très tard ; M. Joseph Deslauriers est à fixer lui aussi un Champion de 4 x 16. Une fois les installations bien finies, chacune de ces familles pourra faire 1000 gallons par année, en se donnant un peu d'activité au printemps. Plusieurs autres colons, témoins de ces résultats, se proposent de mettre à profit, l'an prochain, ces douceurs que le Bon Dieu leur envoie.

Naturellement, le foin pousse admirablement bien sur ces terres, même dans les années de sécheresse. Je pourrais citer un grand nombre de colons qui, comme Ferdinand Charron, après avoir gardé de quoi hiverner deux chevaux et cinq ou six vaches, vendent encore de 15 à 20 tonnes de foin, à \$16.00 la tonne cet hiver.

NOMININGUE

—La semaine dernière, était en visite à Nominungue M. G. Leroux, de S. Clet, au comté de Soulanges. M. Leroux, avec MM. Rinfret frères, du même village que lui, conduit, cet hiver, une florissante exploitation forestière, sur la paroisse de Nominungue, le long du Chemin Chapleau, du côté de Labelle. Ces messieurs emploient à l'environ vingt-cinq hommes, des comtés de Soulanges et de Vaudreuil, et parmi lesquels il se trouvera vraisemblablement quelques bons colons qui nous resteront.

—M. Emile Gendron, voyageur de commerce pour la maison Chapat et fils, de Montréal, était de passage à Nominungue, mercredi, le 16 janvier.

—Par le train de mardi après-midi, le 15, arrivait à Nominungue M. L. O. Armstrong, agent général du Pacifique Canadien pour le service de la colonisation. M. Armstrong est venu chez nous organiser la grande battue de loups qu'il doit conduire, à travers notre région, dans quelques semaines, avec un bon nombre de sportsmen du Canada et des Etats-Unis. M. Armstrong s'est arrêté avec MM. Arthur Huot et Jos Laroche, deux de nos meilleurs coureurs de bois. Puis, il est reparti immédiatement pour Montréal, à 4.15 h. p.m.

—En compagnie de M. Matz, de Ferme Neuve, M. Jos Laroche est parti, le 16, pour aller ouvrir un nouveau chantier considérable sur le Chemin Gouin, à peu près au 12e mille, depuis Nominungue. On dit que les travaux y sont poussés avec une fiévreuse activité et qu'une cinquantaine d'hommes au moins y trouveront de l'emploi. C'est la première fois que l'on signale l'ouverture d'un nouveau chantier aussi tard, dans la dernière partie du mois de janvier.

—On nous prie de remercier, au nom des citoyens intéressés et de l'intérêt public, MM. Léo Lafond et Victorin Charbonneau, qui ont été les organisateurs les plus actifs de la victoire municipale, si chaudement contestée, du 14 janvier courant.

—M. le Dr Henri Cartier était appelé en toute hâte, le 15 au soir, à Ferme Neuve, M. le curé Cadieux envoyant ses propres chevaux au-devant du médecin désiré, pour une dame Bélanger, dont le cas inspirait les plus vives inquiétudes. Le jeune et habile praticien a eu raison de ce cas grave, et a sauvé sa malade.

—Au sein de la vague glaciale qui a passé sur toute notre province de Québec, les 16 et 17 janvier, nous avons attrapé, à Nominungue, le joli chiffre maximum de 45° de froid. Il ne faut pas trop nous plaindre, puisque le mercure a pu faire 55° en dessous, à Mégantic, dans les Cantons de l'Est, et 64° au lac Edouard, dans la région du Lac S. Jean.

—Le vent qu'il faisait, dimanche 20 janvier, a terrifié quelques-uns de nos gens, peu habitués à pareille rage de la bise. Il n'a pas laissé non plus, que de semer quelques dégâts en notre village : un couple de toitures de remises sont par terre. Nous nous consolons, pourtant, en apprenant qu'à Montréal aussi, ce même vent soufflait à l'allure de 60 milles à l'heure ; qu'il a semé la dévastation à pleines rues et à même occasionné une ou deux morts d'hommes.

—M. le curé Cadieux, de Ferme-

Neuve, était de passage à Nominungue, lundi soir, en route pour les paroisses d'en bas.

—On annonce que le gouvernement fédéral entreprend la construction d'un nouveau quai, sur le grand lac Nominungue, au hameau Bellerive, près de la villa du même nom. Un chef d'équipe, M. Gravel, vient d'arriver, avec six hommes, pour exécuter ce travail.

Il paraît que l'honorable M. Berthiaume, le propriétaire de la Presse, songe à mettre un yacht à gazoline sur le grand Nominungue, au cours de la prochaine saison d'été.

—Lundi, le 21, fête de Sainte Agnès, vierge et martyre, était aussi la fête des plus jeunes clercs, au monastère C.R.I.C. Cette solennité a été célébrée par une fort belle et très impressionnante démonstration intime, illustrant bien l'esprit de famille qui règne en cette sainte maison.

Chez Lafamme et Deschambault

AU MAGASIN DU BON MARCHÉ.—Ventes spéciales de cette semaine : Corps pour fillettes, valant 35c, pour 20c ; Corps et Caleçons en coton ouaté pour garçons, valant 50c, pour 35c ; Chemises en carisé pour hommes, valant \$1.25, pour 75c ; Jaquettes en flanellette, valant 75c, pour 50c ; Sweater pour dame, valant \$1.15, pour 90c ; Jupons en sateen, valant \$1.15, pour 75c ; Mitaines en Kid pour hommes, doublées en fourrures, valant \$1.75, pour \$1.35 ; Gants en kid, valant \$1.25, pour \$1.00 ; Casques en fourrures pour dames et pour hommes, depuis \$1.00 jusqu'à \$7.00.

Sentences anti-magiques

—Que chacun évite toute liaison, toute familiarité avec des personnes soupçonnées d'appartenir à la franc-maçonnerie ou à des sociétés affiliées ; avec les impies et les libertins déclarés qui portent au front le caractère de la secte ; avec ceux qui se déguisent sous le masque de la tolérance universelle, du respect pour toutes les religions, de la manie de concilier les maximes de l'Evangile avec celles de la Révolution, le Christ avec Bélias, l'Eglise de Dieu avec l'Etat sans Dieu." LÉON XIII, Pape.

A VENDRE

Attelage double de travail, attelage double pour petite voiture et aussi une joli sleigh. Le tout à bonnes conditions. S'adresser à J. B. Hurteau, Nominungue.

AVIS

Est par le présent donné que demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, par Alphonse Taillefer, percepteur du revenu, de Montebello, Philémon de Varennes, receveur d'enregistrement, et Adéodat Chauré, notaire, de Papineauville, Rév. J. P. Bélanger, chanoine, et Nicolas Chénier, marchand, de Saint-André-Avellin, et autres, pour la constitution en corporation d'une compagnie sous le nom de "Little Nation River Railway Company", avec pouvoir de construire, exploiter et maintenir un chemin de fer commençant à ou près d'un point entre Thurso et Montebello, sur la rive gauche de la rivière Ottawa, au village de Chénier, et au delà, vers le nord jusqu'à un point près de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans le comté d'Ottawa, ou dans ses environs ; d'acquiescer, maintenir et exploiter des hôtels, parcs et lieux de sport et d'amusement, et de subventionner des personnes ou sociétés tenant de tels établissements ; d'acquiescer des pouvoirs hydrauliques et développer et maintenir des digues et canaux ; de produire et de vendre de l'électricité pour tous usages dans les localités avoisinant la ligne de chemin de fer ; de se fusionner ; de vendre son chemin de fer ; de faire des arrangements de tarif ; de bâtir et acquiescer des bateaux, des docks et entrepôts ; de prendre des actions dans d'autres compagnies ; d'émettre des obligations ; de recevoir des bonus des municipalités et de faire toutes autres choses incidentes à la construction et à l'exploitation d'un chemin de fer et nécessaires à l'exercice des pouvoirs ci-dessus mentionnés.

H. A. FORTIER, Procureur des requérants. Hull, 3 janvier 1907.

P. J. Chartrand Paul L. Turgeon Chartrand & Turgeon COMPTABLES

55, rue St-François Xavier Bell Tel. Main 3141 Tel. March. 642 Montreal.

La Maison J. A. Lalande & Fils NOMININGUE, QUE.

Remercie ses nombreux clients de l'encouragement généreux qu'ils lui ont donné jusqu'ici. En reconnaissance,

Elle offre à tous Une grande vente generale A 20 0/10 DE REDUCTION Durant les mois de Janvier et Février 1907

PARTICIPERONT A CE RABAIS Toutes nos Nouveautés (marchandises sèches) de la dernière saison, comprenant :

COTONNADES DE TOUTES SORTES, FLANELLETES, PLAIDS, ETOFFES A ROBES, CASHMIRE, TWEEDS ; CASQUES EN DRAP ET EN FOURRURE, PARDESSUS EN FREEZE, EN DRAP ET EN TWEED ; ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE CONFECTIONS (hardes faites), HABILLEMENTS COMPLETS, PANTALONS, SALOPETTES (overalls), CHEMISES DE TOUTES SORTES, CORPS ET CALEÇONS, ETC. Nous offrons de plus, A DES PRIX D'OCCASION, un assortiment GARANTI et des plus COMPLETS, en fait de EPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, FARINE, AVOINE, FOIN, BRIQUE, ETC.

Cette GROSSE REDUCTION est offerte dans le but d'écouler notre assortiment considérable à l'heure qu'il est, et de faire place à nos énormes achats nombreux du Printemps.

TOUS LES COLONS DU NORD sont invités à profiter de

L'Avantage Exceptionnel que nous leur présentons.

— UNE VISITE A NOTRE MAGASIN — COIN DES RUES SACRE-COEUR ET SAINT-AUGUSTIN — EST CORDIALEMENT SOLLICITEE — On leur promet un service prompt et satisfaisant.

J. A. Lalande & Fils NOMININGUE, QUE.

CANADA Province de Québec, District d'Ottawa No. 1683 Cour Supérieure DAME ERNESTINE GÉRARD, résidant dans la Municipalité des Cantons Unis de Suffolk et Addington, district d'Ottawa, épouse commune en biens de Joseph Franjetit alias Franchetti alias Franzeti, fils, cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, a, ce jour, institué une action en séparation de corps et de biens contre son dit mari. MAJOR & FORTIER, Procureurs de la demanderesse. Hull, 2 janvier 1907.

La Banque des Marchands DU CANADA

Annonce qu'elle a ouvert une succursale à SAINT-JOVITE [Chez le NOTAIRE PARETTE]

Le bureau de cette succursale sera ouvert chaque LUNDI et VENDREDI soir et chaque MARDI et SAMEDI, toute la journée.

Toutes les affaires d'une banque y seront traitées de la manière la plus libérale.

Une attention spéciale sera donnée aux besoins des cultivateurs. A toutes les affaires reçues par la malle il sera porté une attention spéciale.

ARGENT PRETE L'argent sera libéralement prêté sur des billets signés par des personnes responsables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Des comptes pourront être ouverts pour la somme d'une piastre en montant, dans le Département d'Epargne, et l'intérêt sera payé au taux le plus élevé, savoir 3 pour cent. Cet intérêt sera ajouté au capital deux fois par année.

Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis.

J. B. DONNELLY, Gérant

Joachim Gélinas, L.L.L. AVOCAT 15 rue Saint-Jacques MONTREAL.

BUREAU A L'ANNONCIATION : 1er et 3ème samedis de chaque mois à la pension Aimé Reumont. BUREAU A NOMININGUE : 1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

A VENDRE.—Lot 31 et 32, 4e rang Marchand, maison et écurie, 25 arpents de faits, à 2 milles du village. S'adresser à Gédéon Jérôme.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jovite, Que. Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'ancien. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés au taux les plus bas. Intérêts alloués sur dépôts. R. DESCHAMBAULT, Gérant.

Dr Henri Cartier Médecin Général et Chirurgie Cabinet de consultation, chez M Gadoury, coin S François-Xavier et Sacré-Coeur, NOMININGUE.

O. Brassard HORLOGER et BIJOUTIER. L'Annonciation, Qué.

SPECIALITE : Reparations Bureau ouvert à Nominungue, le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier. Agent de l'assurance contre le feu La Providence.

E. J. Leblanc NOTAIRE, L.L.L. Nominungue, Qué.

Demandez les fameux cafés "St-Marc" — ET — "La Créole" Augustin Comte & Cie. IMPORTATEURS DE Thés, Cafés, Epices, etc., etc. 442, rue St-Paul, MONTREAL.